

Mise en synergie des acteurs de la vie étudiante

Première facette du projet innovant
«*L'étudiant(e), un(e) citoyen(ne) engagé(e)*»
soutenu par Le 24

LE 24 ACTIONS
ÉTUDIANTES

/// L'enquête "*Parcours étudiant dans l'enseignement supérieur à Besançon*" a identifié en 2015 les démarches anxiogènes qui peuvent freiner la réussite des étudiants. L'objectif est aujourd'hui de co-construire avec les acteurs de la vie étudiante, dont les étudiants, un parcours plus serein.

Cette enquête a connu un vif succès. Les résultats ont été présentés le 20 janvier 2016 à Paris, lors du Séminaire national des Cadres du Réseau des CROUS. Le rapport d'étude a été remis à Mme Valaud Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à l'occasion du colloque annuel de la Conférence des Présidents d'Universités consacrée à **Campus en mouvement** (25-27 mai 2016).



Remise du rapport d'étude à Madame la Ministre. De gauche à droite : Nicolas Chaillet, Président de la Communauté d'Universités et d'Établissements *Université Bourgogne Franche-Comté*, Dominique Froment, Directrice du Crous de Besançon, Najat Valaud Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Anthony Poulin, Conseiller Municipal délégué à la Vie Étudiante de la Ville de Besançon, Damien Guilbaudau, Directeur du Bureau de la Vie Étudiante, Hélène Dugué, chargée de mission au Bureau de la Vie Étudiante (BVE).



MÉTHODOLOGIE

/// La première lettre d'information du Comité de site vie étudiante de Besançon a publié une représentation du parcours illustrant le degré d'anxiété générée par chaque étape, ainsi qu'un ordre de priorité des améliorations à apporter en fonction de leur impact prévisible.

/// Nous avons à présent entrepris **une première série d'entretiens** sur la base de cet écosystème de la vie étudiante qui permet à chaque acteur de se concentrer sur l'étape dont il est partie prenante tout en gardant une vision de l'ensemble. Le parcours remanié en fonction des résultats de l'enquête et des suggestions des étudiants et des acteurs est présenté pages 2 et 3.

/// Nous avons été initialement **sensibilisés par le CNOUS et le Ministère sur le thème de la "simplification" du parcours** en relation avec le rapport «*50 premières mesures de simplification pour l'enseignement supérieur et la recherche* » piloté par Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, publié en avril 2016. Nos entretiens se sont progressivement organisés selon quatre axes, présentés en page 4 : la **simplication**, la **dématérialisation**, la **coopération des acteurs** et le **dispositif d'évaluation** du projet **Le 24, actions étudiantes**.

LE PARCOURS DE LA VIE ÉTUDIANTE

/// Les étapes du parcours selon les résultats de l'enquête et les suggestions des étudiants et des acteurs

/// Le parcours de la vie étudiante est représenté sous la forme plus ludique du jeu de l'oie. Chaque case représente une des étapes des principales démarches et actions auxquelles les étudiants sont confrontés dans les premières années du parcours de vie pour préparer leur insertion professionnelle, leur engagement citoyen et leur bien-être personnel et familial. A la demande de nombreux étudiants, ce parcours respecte l'ordre chronologique plutôt qu'une logique thématique et identifie l'étudiant en interlocuteur direct (pronom personnel) dans une exigence d'action (verbe).



LES ACTEURS DE LA VIE ÉTUDIANTE

/// Organisation des entretiens selon quatre axes

1 SIMPLIFICATION

/// **Simplifier c'est** : « *Rendre moins complexe, réduire à l'essentiel, débarrasser d'éléments non indispensables ; faciliter une action* » (www.cnrtl.fr). « *Simplifier fait gagner du temps, allège les contraintes et évite les interrogations inutiles. Simplifier est donc avant tout respecter celles et ceux qui travaillent dans les établissements universitaires et de recherche, comme ceux qui y étudient* » (Rapport Mandon).
Les mesures de simplification du rapport Mandon

font référence à la fois à la dématérialisation des procédures administratives et à la coopération en préconisant une méthode d'écoute très proche de celle que nous avons mise en œuvre avec une enquête représentative approfondie par des entretiens. La simplification constitue une attente prioritaire des étudiants qui dénoncent la complexité administrative du système, liée à la déconnection des services, à la multiplication des démarches et des attentes au sein du flipper administratif.

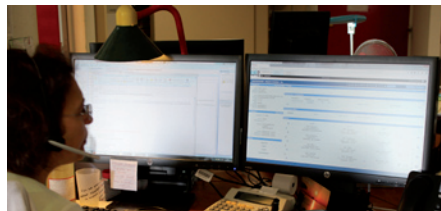


2 DÉMATÉRIALISATION

/// Elle désigne le remplacement des supports d'information matériels, en particulier le papier, par de l'information numérique qui peut être échangée et gérée automatiquement par les systèmes informatiques via les réseaux.

Elle répond aux souhaits des étudiants qui s'étonnent du retard dans la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication par les institutions et les acteurs. Elle peut toutefois être anxiogène pour les étudiants encore éloignés de la culture numérique.

Elle s'exprime actuellement par la numérisation du dossier social étudiant (DSE) et du dossier



d'inscription (DI) dans les établissements d'enseignement supérieur, par la refonte des sites et des services Internet, par la dématérialisation de la Maison des Étudiants qui anime un large réseau de services autour de ceux qu'elle héberge, et par

celle de nombreux services dans les institutions autour des services financiers liés par le projet **France numérique**.

Contrainte par des échéances légales, elle est portée par une forte volonté politique dans toutes les administrations (Rectorat, Université, Établissements, Crous, Région, Ville). Si les acteurs qui sont directement impliqués agissent avec conviction, beaucoup d'autres acteurs restent mal informés de ses effets et craignent l'impact humain de la réorganisation administrative qu'elle implique. Une information et un accompagnement des acteurs et des étudiants sont indispensables.

3 COOPÉRATION DES ACTEURS

/// **L'enquête a montré que l'anxiété étudiante est liée à la forte sectorisation des acteurs**, qui engendre des concurrences et des informations contradictoires, et des doublons, voire des contradictions.

Le rapprochement des institutions de la vie étudiante avance au sein du Comité de site dans le cadre d'une gouvernance qui repose sur la coordination des acteurs et sur l'implication des étudiants. Toutefois les différences de statut de ces institutions génèrent des inquiétudes et des concurrences entre les acteurs "de première



ligne", comme l'existence de plusieurs plateformes Internet.

Le rôle du Comité de site doit être renforcé pour

affirmer la volonté politique d'instaurer une gouvernance qui repose sur la coordination des acteurs et sur l'implication des étudiants, en direction des acteurs réunis au sein de la conférence locale des acteurs de la vie étudiante.

Au niveau des acteurs et des services le renforcement de la synergie passe plus par la mise en valeurs des coopérations, à commencer par le projet innovant, plutôt que par la dénonciation des incohérences. C'est la Conférence locale de la Vie Étudiante qui doit être la caisse de résonance de ces bonnes pratiques.

4 DISPOSITIF D'ÉVALUATION

/// **L'évaluation est partie prenante de tout projet innovant qui est avant tout une expérimentation**. Elle ne doit pas être subie comme une contrainte financière, mais devenir un lieu d'analyse et d'amélioration des pratiques, d'abord au sein du projet innovant, puis de tous les services de la vie étudiante.

La reconduction régulière de l'enquête est bien

jugée comme un moyen d'évaluer globalement les résultats et l'impact du projet innovant. On veillera à conserver son caractère représentatif afin de recueillir les opinions de toutes les catégories d'étudiants.

Le dispositif d'évaluation sera également complété, par une évaluation des facettes du projet.

Il faut d'abord déterminer des indicateurs généraux

pour toutes les actions : nombre de participants, nombre de partenaires, nombre de participants qui se sont engagés comme acteurs bénévoles, etc., afin de dresser un tableau.

Chaque action sera encouragée à définir ses propres indicateurs et à faire des réunions d'évaluation spécifiques débouchant sur des propositions d'amélioration.